

DÉLIBÉRATION**COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze novembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le huit novembre deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

PRÉSENTS : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Madame Léa GUILLET, Monsieur Hubert PLOTEAU, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Mickael VALLÉE, Monsieur Olivier BÉZIE, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur Olivier CADIOT, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Christelle ESNAULT, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Madame Jennifer GODIN, Monsieur Frank GUILLAUDEUX, Monsieur Nicolas LEDUC, Madame Maud MERING, Madame Laëtitia NYS, Monsieur Jean-Charles OLIVE, Madame Marie-Danielle RICHARD, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

EXCUSÉS : Madame Valérie VÉRON *ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier BÉZIE*, Madame Catherine HAMON et Monsieur Thierry MARQUIS *ayant donné pouvoir à Madame Maud MERING*

ABSENTES : Madame Sabine ANGINARD, Madame Louise MOREAU et Madame Marine VIAUD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Olivier BÉZIE

Nombre de conseillers

En exercice..... 33

Présents..... 27

Votants..... 29

DCM n°223/2023 – 7.1.3**Budget 2023 de la commune - décision modificative
numéro 009/2023 (intégration des subventions attribuées)**

Rapporteur : Madame GILLOT

Depuis le vote du budget primitif 2023 de la commune, les notifications d'accord de subvention suivantes ont été reçues :

- subvention de l'Agence Nationale du Sport pour la création de deux plateaux multisports (Freigné et Vritz) d'un montant de 38 258,00 euros,
- subvention du syndicat Territoire d'énergie Loire-Atlantique pour l'installation d'une chaudière à granulés à la Maison Commune des Loisirs d'un montant de 37 380,00 euros,
- subvention de l'État au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelée « Fonds vert », pour l'installation de réserves d'incendie d'un montant de 58 000,00 euros,
- subvention de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis au titre du Fonds de concours 2023 pour la création de liaisons douces d'un montant de 130 000,00 euros.

De plus, deux subventions notifiées en 2021 et 2022 n'ont pas fait l'objet d'une inscription budgétaire. Il s'agit des aides financières suivantes :

- subvention de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis au titre du Fonds de concours 2020 pour l'aménagement de pistes cyclables rue d'Ancenis d'un montant de 23 664,00 euros,
- subvention de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis au titre du Fonds de concours 2022 pour la création de deux plateaux multisports (Freigné et Vritz) pour un montant de 27 000,00 euros.

Afin que ces aides financières, d'un montant total de 314 302,00 euros, soient intégrées au budget 2023 de la commune, il y a lieu d'adopter la décision modificative suivante :
section d'investissement

Augmentation de crédits	
Compte	Montant
R 1321 - Subventions État et établissements nationaux	58 000,00 euros
R 1326 - Subventions autres établissements publics locaux	37 380,00 euros
R 1328 - Subventions autres	38 258,00 euros
R 13251 - Subventions GFP de rattachement	180 664,00 euros

Après le vote de la présente décision modificative, le montant actualisé du suréquilibrage sur la section d'investissement du budget 2023 de la commune s'élèverait à 951 178,81 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE la décision modificative numéro 009/2023 du budget 2023 de la commune telle que présentée ci-dessus.

Délibération publiée le 28 novembre 2023

**Le Maire,
Jean-Yves PLOTEAU**

**Le secrétaire de séance,
Olivier BÉZIE**



Envoyé en préfecture le 27/11/2023
Reçu en préfecture le 27/11/2023
ID : 044-200078079-20231114-DCM_2023_223-DE